

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE
373 mots

jeudi 21 novembre 2019

-

Caen

Crous de Normandie : « Au plus près des étudiants »



Agnès Rouvière, coordinatrice et responsable de la vie étudiante témoigne de l'investissement sans faille du Crous de Normandie. Un service public omniprésent sur le territoire normand et caennais. « **Nous nous efforçons au quotidien d'améliorer la qualité de vie de nos étudiants. Nous sommes à leur écoute et à leur service** », rappelle Agnès Rouvière.

Au niveau régional, le Crous n'est pas qu'un simple service public qui, financièrement, aide les étudiants. À l'instruction des demandes de bourses sur critères sociaux s'ajoutent l'accompagnement social, l'hébergement, la restauration, l'action culturelle, le soutien aux initiatives étudiantes et l'animation des campus.

Le Crous est aussi un service social

Au-delà des services publics délivrés toute au long de l'année, le Crous c'est aussi un service social performant. Dans le cadre de la mission générale du Crous qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants, onze assistantes sociales sont à leur écoute. Elles les accompagnent et les informent sur l'ensemble des dispositifs présents sur le territoire, notamment sur le financement de leurs études. Elles proposent notamment un espace confidentiel de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions les plus favorables aux problèmes d'ordre personnel.

Début 2019, un service animation est venu consolider et coordonner les animations, ateliers, rencontres, proposés sur les campus du Crous Normandie. Un programme dynamique d'animation a donc vu le jour pour dynamiser la vie étudiante sur les campus. Des animateurs et des étudiants référents se chargent d'organiser des événements sportifs, culturels ainsi que des soirées à thème.

Depuis le 1^{er} janvier, les Crous de Rouen et de Caen forment le Crous Normandie. 683 personnels sont au service des 105 570 étudiants Normands. En 2018-2019 le Crous Normandie compte 35 824 étudiants boursiers. Des aides spécifiques peuvent également être versées en cas de situations particulières (rupture familiale, situation d'autonomie avérée, reprise d'étude au-delà de 28 ans, etc.). En 2018-2019, elle a été attribuée à plus de 2 300 étudiants pour un montant supérieur à 2 200 000 €.

Le Crous précise également que « **23 millions d'euros ont été investis pour la période 2014-2017, pour la réhabilitation de logements, des espaces sportifs et de loisirs, l'accessibilité, etc.** »



*Le Crous met en place de nombreuses initiatives à l'attention des étudiants, comme la recherche d'un job temporaire.
- Crédit: Archives Ouest-France*